

INTERVENANTS

Pierre-Jean MEYSSAN

Notaire à Bordeaux
Président de l'Institut notarial des collectivités locales (INCL) du Conseil supérieur du notariat

Rozen NOGUELLOU

Professeur de droit public à l'Université
Panthéon-Sorbonne
Membre de l'INCL

Marie-Hélène PERO AUGEREAU-HUE

Notaire à Chevreuse (78460)
Membre de l'INCL

Maître Pierre TARRADE

Notaire à Paris (75008)
Membre de l'INCL



**INSTITUT NOTARIAL DES
COLLECTIVITÉS LOCALES**

Si les collectivités territoriales restent subordonnées au droit public dans son ensemble, elles recourent de plus en plus aux techniques de droit privé dans la gestion des affaires locales. Néanmoins, le Code général de la propriété des personnes publiques contient des règles spécifiques lorsqu'une collectivité territoriale souhaite se procurer un bien immobilier, le réaliser, le conserver, l'entretenir et le valoriser. Pour la parfaite sécurité juridique des contrats, la connaissance de ces règles spécifiques est indispensable.

Cette formation s'adresse aux notaires souhaitant développer des missions de conseil auprès des collectivités et ayant besoin de parfaire les fondamentaux juridiques nécessaires à ces missions. LE CONTENU SERA DONC BATI AUTOUR DE CAS PRATIQUES A CONSTRUIRE, et l'approche concrète mettra en évidence les points de vigilance importants devant être retenus par les notaires.

Elle privilégiera l'interactivité en favorisant les échanges entre les intervenants et les participants, et visera à définir les contours du rôle que peut jouer le notaire dans le processus décisionnel des modes d'acquisition des personnes publiques en assurant un « pré-contrôle de légalité ». Par ailleurs, elle s'attachera à déterminer les caractéristiques inhérentes à la décision publique, notamment eu égard au rôle de France Domaine, ainsi qu'aux particularismes de certains modes d'appropriation.



LUNDI 9 FEVRIER 2015

ACTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES



**Fondamentaux
en quelques
cas pratiques**

Conseil régional des notaires
de la Cour d'Appel de Versailles



Nombre d'heures validées : 7 heures



Conseil régional des notaires
de la Cour d'Appel de Versailles



ACTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Tour de France des régions 2015

FORMATION DU 9 FEVRIER 2015

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES
SALLE BAMBERGER
21, AVENUE DE PARIS – 78000 VERSAILLES**

PROGRAMME

Cette formation est réalisée sous forme de 4 cas pratiques, indépendants les uns des autres :

CAS PRATIQUE N° 1

**LES MODES D'ACQUISITION
DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES**

CAS PRATIQUE N° 3

**LA GESTION DES
PROPRIÉTÉS PUBLIQUES**

CAS PRATIQUE N° 2

**LA SORTIE DU DOMAINE PUBLIC
ET LA VENTE D'UN BIEN PAR
UNE PERSONNE PHYSIQUE**

CAS PRATIQUE N° 4

**LES PROJETS IMMOBILIERS
COMPLEXES**